

ANNEXE F : CAHIER DES CHARGES

DDP N° : TCD-CON-NDJ-2025-001/

**Désignation d'un auditeur pour la certification
des états financiers de DRC conformément aux
dispositions du système comptable des entités à
but non lucratif (SYCEBNL)**

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE DE LA MISSION	3
1)	Présentation de DRC et du contexte.....	3
2)	Objectif de la mission.....	4
3)	Résultats attendus et livrables	4
II.	Soumission et évaluation des offres	4
1)	Modalités de soumission	4
a)	Les offres.....	4
b)	Contenu de l'offre	5
c)	Durée de validité des offres.....	6
d)	Profil de l'auditeur	6
e)	Demande d'informations ou de clarifications	6
f)	Acceptation et rejet des offres	7
g)	Modification ou annulation de l'appel d'offres.....	7
2)	évaluation des offres.....	7
3)	Calendrier	8
III.	Conditions générales.....	8

I. CONTEXTE DE LA MISSION

1) Présentation de DRC et du contexte

Le Conseil danois est une ONG pour les réfugiés et qui a été fondée en 1956. Depuis lors, à mesure que les guerres et les conflits se sont multipliés et que les besoins d'aide ont augmenté, notre organisation a également augmenté. Aujourd'hui, nous sommes présents dans 40 pays à travers le monde et sommes l'une des principales organisations humanitaires mondiales spécialisées dans les réfugiés et les déplacements.

En 2023, un Acte uniforme relatif au système comptable des entités à but non lucratif (SYCEBNL) a été adopté. Cet acte uniforme est devenu applicable aux associations et assimilés, aux projets de développements le 1er janvier 2024 dans l'ensemble des pays de l'OHADA : Cote d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad // et Guinée Conakry et les Comores.

L'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des Affaires (OHADA) s'inscrit dans une dynamique de modernisation et de standardisation de la comptabilité des Entités à But Non Lucratif (EBNL). Cette évolution est rendue nécessaire pour :

- Renforcer la transparence et la traçabilité financière des EBNL/organisations.
- Améliorer la conformité avec les exigences des bailleurs et des réglementations nationales.
- Faciliter la comparabilité des données financières entre les différentes entités.

Le Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL) a été adopté comme cadre de référence pour répondre à ces objectifs.

En référence aux dispositions relatives au système de contrôle des entités à but non lucratif, nous avons validé les critères de désignation d'un auditeur pour les filiales du groupe (total bilan > 100 000 000 CFA ou total ressources > 200 000 000 CFA ou un effectif > 20 personnes).

C'est ainsi que nous avons décidé de lancer la procédure de recrutement des auditeurs pour les filiales du groupe en zone OHADA notamment sur l'ensemble des huit pays concernés dans la région WANALA à savoir : Sénégal, Cameroun, Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad, RCA et RD Congo à EAGL sous le lead du Bureau régional (WANALA de Dakar/Sénégal).

Cet appel d'offre concerne le pays : DRC Tchad

2) Objectif de la mission

DRC a décidé de procéder au présent appel d'offres en vue de sélectionner un auditeur pour la certification des états financiers de DRC dans les pays de la zone OHADA conformément au système comptable des entités à but non lucratif.

3) Résultats attendus et livrables

Das le cadre de cette mission il est attendu de l'(s) auditeur (s) de chaque filiale du groupe :

- Procéder à l'évaluation du contrôle interne ;
- Certifier les comptes de chaque filiale pour les exercices 2024, 2025 et 2026 ;
- Emettre des recommandations en vue d'améliorer les procédures administratives et financières ainsi que l'organisation comptable interne et du groupe en conformité avec le SYCEBNL.

Les livrables sont (pour chaque filiale et chaque exercice) :

- un rapport sur le contrôle interne ;
- une note de synthèse avec des recommandations claires ;
- un rapport de certification des comptes de l'entité.

II. Soumission et évaluation des offres

1) Modalités de soumission

a) Les offres

Toutes les offres seront considérées comme des engagements contractuels et les soumissionnaires doivent en conséquence dater et signer l'ensemble des propositions.

Les offres des soumissionnaires seront entièrement rédigées en français et devront être envoyées :

- Avant la date limite de remise des offres ; (Selon le calendrier)
- Par email à <tender.xxxx@drc.ngo> avec la mention : DDP N°. TCD-CON-NDJ-2025-017

La date et l'heure limites de réception des offres sont notifiées dans le tableau calendaire. Les soumissions qui parviendraient après la date et l'heure limites indiquées ci-dessus, ainsi que les offres ne répondant pas à l'ensemble des instructions de l'appel d'offre décrites dans le Cahier des charges seront systématiquement rejetées.

NB :

- Le courrier électronique doit être envoyé à l'adresse : **tender.xxxx@drc.ngo**
- Toutes les questions ou demandes relatives à cet appel d'offre doivent être envoyées à l'adresse **xxx.xxx@drc.ngo** avec l'adresse **tender** en copie ;
- Le courrier électronique doit avoir pour objet les références « **DDP N°. TCD-CON-NDJ-2025-001** » ;
- Le nom de chaque document joint doit clairement indiquer l'objet ;
- Les courriers électroniques ne doivent pas dépasser 15 Mo (sinon effectuer plusieurs envois) ;
- Ne pas mettre d'autres adresses électroniques de DRC en copie dans le courrier électronique de soumission.

b) Contenu de l'offre

Les soumissionnaires doivent veiller à ce que certains éléments soient pris en compte dans le dossier de réponse à savoir :

- Une lettre de soumission de l'offre ;
- Une proposition technique ;
- Une proposition financière.
- Un dossier administratif avec dans la mesure du possible, en conformité avec les réglementations nationales du soumissionnaire, le(s) certificat(s) d'identification du soumissionnaire, y compris son nom, la forme juridique, l'adresse, le numéro d'immatriculation ou équivalent, date de fondation, les zones d'activité et le nombre d'employés.

Le soumissionnaire devra aussi fournir les renseignements suivants :

- Les références pertinentes des missions similaires (joindre attestations de services faits) ;
- Toute information financière utile pour les trois (03) dernières années ;
- La preuve qu'il a rempli ses obligations concernant les déclarations fiscales et leurs paiements dans son pays d'origine et tous les certificats nécessaires à cet effet
- Dans la mesure du possible trois (03) lettres de références de ses clients actuels.

L'offre technique devra obligatoirement contenir :

- Une note sur la compréhension de la mission ;
- L'organisation de l'équipe qui sera affectée à la mission (domaine d'expertise, position, tâches etc)
- Les références et expériences pertinentes du cabinet ;
- La conception méthodologique, le plan de travail et le chronogramme.

L'offre financière :

Les prix indiqués doivent comprendre tous les éléments nécessaires à l'exécution complète d'un contrat éventuel (assurance, transport, garanties). Tous les frais essentiels à l'exécution dudit contrat éventuel et non identifiés dans l'offre seront supportés par le soumissionnaire. Les Prix doivent être présentés en TTC (Toutes taxes comprises). Tous les frais doivent être ventilés par activité.

c) Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

d) Profil de l'auditeur

L'auditeur sélectionné devra obligatoirement :

- Être un expert-comptable inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables du pays concerné ;
- Avoir capitalisé au moins 3 missions similaires avec des ONG internationales ;
- Avoir de l'expérience des auditeurs en termes d'audit de projet financé par les bailleurs internationaux
- Disposer d'un personnel compétent et disponible pour réaliser la mission d'audit en application du SYCEBNL et selon un calendrier qui sera validé avec DRC.

e) Demande d'informations ou de clarifications

Toutes les demandes de précisions pourront être adressées, par courrier électronique seulement, à DRC, à l'adresse **xxx.xxx@drc.ngo**. Les réponses apportées seront portées à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires.

Les soumissionnaires peuvent envoyer un courrier électronique avec le sujet « **Appel d'offres DDP N°. TCD-CON-NDJ-2025-001** » à : **xxx.xxx@drc.ngo**

f) Acceptation et rejet des offres

Il n'y a aucun engagement de DRC d'accepter tout ou partie d'une offre.

DRC se réserve le droit :

- D'accepter ou non les défauts non substantiels susceptibles d'entacher les offres ;
- De rejeter les offres reçues hors délais, sans justification ;
- De demander des renseignements complémentaires à tout soumissionnaire au besoin durant l'évaluation des offres.

g) Modification ou annulation de l'appel d'offres

L'Organisation DRC se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie du présent appel d'offres autant que de besoin sans avoir à en justifier les raisons et sans que cela n'ouvre droit à indemnisation pour les soumissionnaires.

2) Évaluation des offres

La méthode de sélection se fera selon la méthode qualité/coût.

Les critères d'évaluation des offres et leurs poids respectifs sont :

- Expériences et références du cabinet dans des missions similaires : 30 points ;
 - Conformité de la conception méthodologique, du plan de travail et chronogramme : 50 points ;
 - Qualification et compétence du personnel proposé pour la mission : 20 points dont :
 - Expert-comptable diplômé avec 10 ans d'expérience (dont au moins 5 en audit) ...9 points ;
 - Directeur de mission/chef de mission (master 2 ou DESCOGEF, DSCG ou équivalent) : avec 8 ans d'expérience en audit dont 4 ans en audit des ONG internationales... 5 points ;
 - Auditeur sénior avec 5 ans d'expériences dont 2 en audit des ONG internationales... 4 points ;
 - Auditeur junior avec 2 ans d'expériences en cabinet et en audit...2 points
- a) La note technique (NT) minimale requise pour être admis est de 75 points
- b) La note financière (NF) sera calculée : $NF = (\text{offre financière minimale} / \text{offre financière du soumissionnaire}) * 100$

- c) La note globale (g) sera composée de 60% de la note technique et 40% de la note financière
- d) Le candidat ayant obtenu la note globale la plus élevée pourra être appelé à des négociations

3) Calendrier

	Date
Lancement	15/01/2025
Date limite de réception des offres	07/02/2025
Ouverture des plis et évaluation	XX/XX/XXXX
Notification de l'attribution	XX/XX/XXXX
Signature du contrat	XX/XX/XXXX

III. Conditions générales

Le cabinet d'expertise comptable, devra se conformer à toutes les procédures standard de DRC, y compris le code de conduite et les politiques de confidentialité. Toutes les informations présentées, obtenues et produites doivent être traitées comme la propriété de DRC et sont considérées comme confidentielles à toutes fins autres que celles prévues dans les présents Termes de référence. Le cabinet sélectionné est tenu, à la signature du contrat, de signer un accord de confidentialité.